

Séjour de Le Gentil de La Galaisière à l'Isle de France d'avril 1770 à mars 1771

Ratiocinations de l'astronome sur ses déboires

Extrait de : Voyage dans les Mers de l'Inde, fait par ordre du Roi A l'occasion du passage de Vénus sur le disque du Soleil, le 6 Juin 1761, et le 3 du même mois 1769. Par M. Le Gentil, de l'Académie Royale des Sciences. Tome premier. En Suisse, chez les libraires associés. 1780.

Séjour de l'astronome Le Gentil à l'Isle de France (avril 70-mars 71). Il raconte les contrariétés dont il fut victime : faux départ sur *l'Indien* à cause d'un ouragan, difficultés à trouver à s'embarquer et tracas lors de son passage en France. Nommés : Desroches, Poivre, Steinauer, Veron, Poutaveri, Desforges, Maudave.

Bernardin de Saint-Pierre avait embarqué en même temps que Le Gentil sur *l'Indien*, il était à terre lorsque survint l'ouragan qui obligea le vaisseau à appareiller lors de l'escale à l'île Bourbon. Il traite de cet épisode dans la lettre XIX de Voyage à l'île de France, sans allusion à Le Gentil.

[Page 75 :]

Pendant le mois de septembre, en observant la comète, je fus attaqué d'une fièvre quotidienne, que je ménageai assez peu dans les commencemens, & qui me força enfin de garder la chambre pendant quelques jours.

Mon dessein avait été de repasser eu France sur le vaisseau le *Villevault* : il devait partir dans le mois d'octobre, & passer par l'Isle de France. J'y avais plusieurs caisses d'histoire naturelle à prendre ; ainsi cet arrangement me convenait fort. Des raisons qui regardaient l'état actuel de la colonie à Pondichéry, ayant décidé le conseil supérieur & le gouverneur à faire partir promptement ce vaisseau sans lui permettre la relâche de l'isle de France, je résolus de retarder mon voyage de deux à trois mois : mais quand je n'aurais pas pris d'abord ce parti, ma maladie m'y aurait forcé par la suite ; car j'étais au lit dans le tems que le vaisseau partait. Mon rétablissement ne fut qu'apparent ; vers la fin de décembre, je tombai sérieusement malade de la même fièvre ; elle fut accompagnée d'un flux dysentérique & de douleurs très-aiguës dans l'estomac. Cette fois-ci je ne m'en tirai qu'avec beaucoup de peines, & je me vis au moment d'être forcé de rester encore à Pondichéry ; mais j'avais un si grand désir de repasser en Europe, que je m'embarquai le premier mars 1770, à peine convalescent, sur le vaisseau *le Dauphin*. Ce vaisseau devait passer par l'isle de France, y rester quelques jours, & suivre sa route pour France ; nous mouillâmes à l'isle de France le 16 avril au soir.

L'état dans lequel était ma santé ne me permettait pas de suivre le vaisseau & de doubler le cap de Bonne-Espérance dans la mauvaise saison. M. Law m'avait très-fort assuré, avant que je partisse, que *l'Indien*, qui était allé à la côte de Malabar, passerait par l'isle de France dans le mois de mai, ou dans le mois de juin. Je pris donc le parti de m'arrêter à cette isle, & de m'y rétablir entièrement, en attendant le vaisseau *l'Indien*. Je trouvai à cette isle de France mes connaissances & mes amis, chez lesquels je me remis des fatigues du voyage, & je rétablis ma santé.

Je trouvai tout changé à l'isle de France : M. Desforges, ci-devant gouverneur, dont j'avais eu tant à me louer, était retiré à l'isle de Bourbon. L'isle de France était commandée par un gouverneur pour le roi, & un commissaire ordonnateur¹ qui faisait les fonctions d'intendant. M. Ertenaur [Steinauer], brigadier des armées du roi, y commandait en second. Je fus, on ne peut pas mieux, accueilli de lui ; & pendant mon séjour à l'isle de France, j'en reçus beaucoup de marques d'amitié.

¹ Le gouverneur Desroches, gouverneur et Pierre Poivre, commissaire ordonnateur puis intendant. Par rancœur, Le Gentil répugne à les nommer.

J'avais vu dans l'Inde M. Veron, qui venait de faire le voyage de la mer du Sud avec M. de Bougainville. Cet astronome était alors sur le *Vigilant*, vaisseau du roi, & il allait aux Moluques : ce fut au mois de juin 1769, que je le vis dans sa relâche à Pondichéry. Je lui donnai une lettre de recommandation pour Don Estevan Roxas y Melo à Manille, par où il devait passer, & où il se proposait d'observer le passage de Mercure sur le soleil le 9 novembre de la même année 1769. Il arriva à l'isle de France étant à l'extrémité, d'une fièvre qu'il avait gagnée par son grand zèle à observer pendant la nuit à terre lorsqu'il était aux Moluques ; il mourut trois à quatre jours après être descendu de bord, le premier juillet 1770.²

M. Veron était d'un caractère fort doux, infatigable dans le travail, bon observateur ; on pouvait compter sur lui lorsqu'on le chargeait de quelque opération relative à l'astronomie : aussi, fut-il beaucoup regretté du commissaire ordonnateur. Il m'en parla dans des termes à me le faire entendre ; je crus même entrevoir qu'il l'avait destiné pour retourner à l'isle Otaïti, parce qu'on parlait beaucoup d'y renvoyer Poutaveri. Il eût seulement été à désirer que M. Veron eût eu de meilleurs instrumens que ceux que je lui vis à Pondichéry.

Je demandai à M. le commissaire ordonnateur les papiers, cartes, & journaux de cet astronome : ils me furent remis, cotés & paraphés, sous récépissé ; j'en tirai une copie que j'emportai avec moi. L'original est resté à l'isle de France, & l'on me rendit mou récépissé.

Vers la fin de la même année 1770, nous aperçûmes à l'isle de France une comète qui devint en peu de jours fort sensible ; elle disparut le premier juillet, à notre grand étonnement ; un mouvement fort rapide de 40 deg. au moins en 24 heures, l'avait transportée vers le pôle boréal, perpétuellement caché sous l'horizon pour l'isle de France.

Vers ce tems-là, M. le commissaire ordonnateur me proposa par deux fois, sous l'appât de faire des découvertes, d'entreprendre le voyage de l'isle Otaïti avec Poutaveri qu'il voulait y renvoyer. Le motif de découvertes était un motif bien puissant pour me décider à faire ce voyage ; mais des raisons plus puissantes encore m'obligèrent à le refuser. Je sentais que j'avais assez séjourné dans les mers de l'Inde ; le dégoût des voyages commençait à me prendre, & j'avais alors la plus grande impatience de revoir ma patrie.

L'*Indien* était arrivé le 26 juillet ; ce vaisseau était encore à la compagnie des Indes ; je demandai donc mon passage aux administrateurs de cette compagnie ; ils me procurèrent toutes les facilités dont j'avais besoin. J'embarquai avec moi toutes mes caisses d'histoire naturelle, au nombre de huit, que j'avais laissées à mon départ pour Manille entre les mains d'une personne très sûre. Nous devions relâcher à l'isle de Bourbon, au cap de Bonne-Espérance, & à l'isle de l'Ascension.

J'étais impatient de partir. Nous approchions de la saison des ouragans, fléaux qui affligent si souvent les isles de France & de Bourbon, & je savais que les vaisseaux qui rencontrent de ces ouragans s'en trouvaient assez mal. Nous sortîmes du port de l'isle de France le 19 novembre 1770 : nous aurions pu sortir huit jours plus tôt³. Le 20 après-midi, nous mouillâmes à l'isle de Bourbon⁴, dans la rade de Saint-Denis. Le trop long & inutile séjour que nous y fîmes nous fut fatal⁵, & me causa tous les contretems & les retards qui me restent à décrire. Le 3 décembre nous fûmes assaillis par un ouragan, qui nous força d'appareiller sur une embossure & de gagner le large ; il était pour lors midi. Vers le soir, on mit à la cape sous la misaine. Pendant la nuit, la violence du vent & de la mer fut

² Plusieurs biographies de Pierre-Antoine Véron indiquent à tort : « mort à Timor en 1770 », mais Le Gentil a raison. Deux vaisseaux participaient à l'expédition aux Moluques dans laquelle Véron était engagé, le *Vigilant* qui fit un séjour à Timor sur sa route de retour et rentra au Port-Louis le 15 mai 1770. Véron était sur l'autre vaisseau l'*Étoile du matin* qui ne passa pas à Timor et fut de retour à l'Isle de France le 25 juin 1770. Cette date de retour est parfaitement cohérent avec un décès le 1^{er} juillet, quelques jours après son retour. Nous confortons cette date par, d'une part l'*État Nominatif Des Pensions Sur Le Trésor Royal* où l'on peut lire : « décédé en juin 1770 à l'Isle de France », et d'autre part par la lettre de Commerson à son frère du 12-02-71, publiée par Montessus : « Mon pauvre ami et compagnon de voyage pour la partie astronomique est mort à l'Isle de France, plein de mérite et de travaux. Voilà ou tout aboutit finalement ».

³ B. de Saint-Pierre écrit : « Nous restâmes onze jours en rade retenus par le calme. »

⁴ B. de Saint-Pierre écrit : « le 21 à trois heures après midi nous mouillâmes à Bourbon dans la rade Saint-Denis ».

⁵ B de Saint-Pierre écrit : « Comme l'*Indien* devait rester trois semaines au mouillage pour y charger du café ».

à un point que la barre du gouvernail cassa dans sa mortaise ; les charpentiers étant occupés à mettre la barre de rechange, le mât de beaupré cassa au raz de liures : cette chute entraîna le grand mât de misaine, le grand mât de hune & celui de perroquet de fougue, qui vinrent tous à bas d'un seul coup : notre grande vergue fut très-endommagée, & je regarde comme une espèce de miracle que notre grand mât ne soit pas tombé ; car nos grands haubans avaient alors plus de six pouces de mou, & l'on croyait à chaque roulis, que le grand mât allait tomber ; avec cela, nous faisons eau de toutes parts. Nous employâmes six à sept jours à nous mettre en état de regagner l'isle de France ; nous y arrivâmes le premier janvier 1771, au grand étonnement de toute la colonie, qui ne s'attendait à rien moins qu'à nous revoir.

Ce fâcheux contre-tems me fit perdre toutes mes espérances, fit évanouir tous mes projets. Quelque désir que j'eusse d'être en France, je m'en voyais séparé par une barrière immense, & vraisemblablement pour long-tems encore. Ce retard me causa les plus grandes inquiétudes, parce que je sentais qu'il pouvait me faire le plus grand tort. J'avais reçu à Pondichéry des lettres de mon procureur en basse-Normandie, qui m'avaient appris que mes héritiers avaient répandu le bruit de ma mort ; qu'ils ne parlaient de rien moins que de lui faire rendre compte, & de s'emparer de mon bien. Il leur manquait un certificat ; & c'était la seule difficulté qui les avait retenus jusqu'alors : en ce pays-là on est toujours habile à succéder. J'avais projeté de me rembarquer sur un des vaisseaux revenant de la Chine, qui passent à leur retour par l'isle de France, y arrivent dans les premiers jours de mars, & repartent le même mois. Je m'assurais sur la parole du commissaire ordonnateur, qui m'avait promis de me placer sur un de ces vaisseaux, & qui m'avait plus d'une fois réitéré la même promesse. Mais lorsque j'en vins au fait, je ne pus trouver de place sur ces vaisseaux, sous le prétexte qu'ils étaient frétés par des particuliers, & qu'ils n'appartenaient plus à la compagnie des Indes. Enfin j'éprouvai ici, de la part du gouvernement de l'isle de France, exactement les mêmes difficultés qu'on m'avait faites à Manille lorsque je voulus passer à Acapulco en 1767. Il semblait que le même esprit animât en ce moment les Philippines & l'isle de France. Il avait été un tems, lorsque M. Desforges commandait à cette isle, que toutes les voies possibles m'eussent été ouvertes. Il y avait, fort heureusement pour moi, à l'isle de France, l'*Astrée*, frégate de guerre de Sa Majesté Catholique. Cette frégate revenait de Manille, & était commandée par Don Joseph de Cordoua, capitaine de frégate ; je l'avais connu dans mon voyage sur le *Bon Conseil*.

L'*Astrée* était arrivée le 7 mars. Je soupirais si fort après ma patrie, que ne voyant point paraître les deux vaisseaux de la Chine, craignant qu'ils ne fussent passés tout droit pour épargner aux armateurs la relâche de l'isle de France, je crus que je ne pouvais mieux faire que de chercher à profiter d'une occasion aussi favorable que celle que paraissait m'offrir l'*Astrée*. Je m'en ouvris à M. le commissaire ordonnateur, alors malade à sa maison de campagne. Ma proposition parut lui faire peine ; car il me répondit avec un ton à me faire croire qu'il prenait de l'humeur, que rien ne pouvait m'empêcher de faire cette démarche ; que je visse à m'arranger avec M. de Cordoua, mais qu'il ne pouvait pas s'en mêler : il ajouta qu'il tâcherait de me mettre sur les vaisseaux de la Chine ; qu'il fallait de toute nécessité que ces vaisseaux passassent par l'isle de France : il me répéta la même promesse en le quittant.

Malgré cette assurance, une voix secrète me disait de suivre ma première idée. J'avais connu particulièrement Don Joseph de Cordoua ; je me persuadai donc facilement que je réussirais à en obtenir passage sur sa frégate : cependant, pour plus de certitude encore dans la réussite, je crus que je ne ferais pas mal d'employer quelqu'un auprès de lui. J'écrivis en conséquence à M. de Modave, chevalier de S. Louis, & mestre-de-camp, mon ami ; il était encore plus lié que moi avec M. de Cordoua. Dans ma lettre, je lui fis part de mon projet, & le priai d'en faire la première ouverture à Don Joseph de Cordoua.

M. de Modave, lorsque je lui écrivis, était à sa maison de campagne, à quatre à cinq lieues du port. Ma lettre erra sept à huit jours avec la personne à qui je l'avais confiée ; pendant cet intervalle, Don Joseph de Cordoua avait eu le tems d'aller au Réduit, maison de campagne du gouverneur, & de revenir au port. M. de Modave, qui était aussi allé au Réduit pour voir Don Joseph de Cordoua, était retourné à sa campagne ; ce ne fut que plusieurs jours après, qu'il reçut ma lettre, & j'ignorais ce qu'elle était devenue. J'allai voir, à son retour du Réduit, Don Joseph de Cordoua à bord de sa frégate ; il me reçut parfaitement bien, & me retint à dîner avec lui : cependant je ne lui parlai de rien, parce que j'attendais toujours des nouvelles de M. de Modave. Je résolus ainsi de patienter encore quelques jours,

afin de voir si les vaisseaux de la Chine passeraient par l'isle de France ; car, si d'un côté j'eusse été charmé d'être assuré de passer sur *l'Astrée*, je craignais de l'autre les reproches qu'on aurait été en droit de me faire en France, d'avoir pris une voie étrangère, & d'avoir augmenté la dépense ; pendant que j'aurais eu à ma disposition deux vaisseaux de ma nation qui auraient pu me ramener. Enfin, le 17 mars dans l'après-midi, les deux vaisseaux de la Chine arrivèrent & mouillèrent en rade. Je savais qu'il ne manquerait pas de se présenter une foule de passagers : je ne m'endormis donc point ; je fis sur-le-champ les démarches nécessaires pour m'embarquer sur un de ces vaisseaux. Mais j'essayai à ce sujet les tracasseries les plus singulières, & qui me chagrinerent d'autant plus que je ne les croyais point faites pour moi, pensant être dans un cas privilégié ; cependant le gouverneur me cita plusieurs sujets qu'il était bien juste, selon lui, de me préférer. L'histoire de cette aventure serait trop longue à tracer ici ; il suffira de dire que je passai cinq jours dans la plus grande perplexité ; j'avais eu plusieurs entrevues, toutes infructueuses, avec le gouverneur ; j'avais écrit plusieurs lettres à M. le commissaire ordonnateur, avec aussi peu d'effet, puisqu'il me renvoyait au gouverneur. Je fus invité le 19 à souper chez M. de Boulac, chevalier de Saint-Louis. Le gouverneur s'y trouva ; nous étions plus de trente personnes assemblées. J'eus, avant le souper, encore un entretien avec lui, toujours sur le même sujet, & toujours aussi infructueux. Ne pouvant rien gagner, je lui dis que je lui écrirais pour avoir son refus par écrit, parce que je serais obligé de me disculper vis-à-vis du ministre & de mon académie : il me dit qu'il ne me répondrait point, & que je pouvais me plaindre si je le voulais. Notre conversation, qui fut assez vive, fut entendue de tout le monde, & fut le lendemain l'entretien de toute la ville.

Enfin, las & rebuté de toutes les démarches que j'avais faites depuis deux jours, & qui n'aboutissaient à rien ; voyant évidemment par cette dernière réponse du gouverneur, que plus je ferais de nouvelles tentatives, plus je perdrais de tems, & un tems d'autant plus précieux que la saison favorable de doubler le cap de Bonne-Espérance tirait à sa fin, & que je m'exposais aux risques d'être encore absent de France pour long-tems, je revins à ma première idée de demander à Don Joseph de Cordoua, passage sur sa frégate. Je rentrai chez moi à onze heures & demie du soir, bien décidé de faire à cet égard tout ce qui serait en mon pouvoir. Cette aventure m'avait fait tant d'impression, que je passai la nuit sans fermer l'œil, toujours l'imagination remplie de cette désagréable histoire.

J'étais en même tems fort inquiet sur le sort de la lettre que j'avais adressée à M. de Modave.

Le lendemain 20, de grand matin, il me fit dire par son domestique, qu'il était arrivé de sa campagne ; qu'il n'avait reçu ma lettre que la veille, au moment où il se disposait à se mettre en route ; qu'il viendrait me voir dans la journée. Je lui fis réponse que je me rendrais chez lui vers les deux heures après midi.

M. Estenaur [Steinauer], commandant en second, dont j'ai déjà parlé, me fit l'honneur de me venir voir dans la matinée, & de m'inviter à dîner. Je lui racontai mes aventures : cet homme respectable y parut prendre beaucoup de part. Je me rendis vers le midi chez lui, & je m'y trouvai, sans le savoir, avec le gouverneur. Je ne lui parlai d'aucune chose : nous fûmes pendant près de deux heures à table vis-à-vis l'un de l'autre, avec plus d'indifférence que n'en auraient pu faire voir des personnes qui ne se sont jamais vues ; car nous ne nous dîmes pas le moindre mot.

Au sortir du dîner, j'allai voir M. de Modave ; je lui peignis ma situation & mon embarras, & le priai de faire à Don Joseph de Cordoua la première ouverture du dessein où j'étais de lui demander passage sur sa frégate. Il me promit de faire à cet égard tout ce que je voudrais. Don Joseph de Cordoua était allé à la campagne : il en revint le 22 : ce fut ce jour-là que mes inquiétudes cessèrent, & que j'espérai enfin de revoir l'Europe dans peu.

Que ne m'est-il possible de trouver des termes pour peindre l'air obligeant avec lequel Don Joseph de Cordoua reçut la proposition de M. de Modave, & le plaisir qu'elle parut lui faire ! Les termes les plus honnêtes accompagnèrent sa réponse ; il ne se plaignit que d'une chose : *Le navire, dit-il, est étroit ; mais, ajouta-t-il en même tems, la volonté ne peut être plus ample.* Ce furent ses propres termes, infiniment plus expressifs dans la langue espagnole que dans la nôtre ; comme si Don Joseph de Cordoua eût désiré de commander un grand vaisseau, par le seul désir de m'y voir plus à mon aise.

Le lendemain 23, nous fûmes, M. de Modave & moi, dîner à bord de *l'Astrée*. Don Joseph de Cordoua me répéta une partie des choses obligeantes qu'il avait dites la veille à M. de Modave ; il me fit même des reproches d'amitié de ce que je ne lui avais pas moi-même fait voir l'envie que j'avais de passer à Cadix avec lui.

Depuis deux ou trois jours, le gouverneur s'était retiré à sa maison de campagne : je lui écrivis la lettre suivante.

" Monsieur, la mission dont j'avais eu l'honneur d'être chargé par le ministre étant terminée, & n'ayant rien tant à cœur que de repasser en Europe pour y rendre compte de mes différentes opérations académiques, je profite de la bonne volonté de Don Joseph de Cordoua qui veut bien me passer à Cadix. Ainsi, monsieur, j'ai l'honneur de vous prévenir que je m'embarque sur la frégate de S. M. C. *l'Astrée*. J'ai l'honneur d'être, &c. "

J'écrivis la même lettre à M. le commissaire ordonnateur. Il me répondit sur-le-champ, en termes les plus honnêtes, qu'il était enchanté de cet arrangement, &c., qu'il partageait bien sincèrement le plaisir que ces nouvelles dispositions devaient me faire, &c. Il me souhaitait un heureux voyage, & *me renouvelait avec grand plaisir les assurances du sincère & inviolable attachement avec lequel il avait l'honneur d'être, &c.*

Le gouverneur ne me fit aucune réponse. Je n'en fus point surpris ; je m'y attendais : mais comme je me regardais le sujet du roi le plus libre & le plus indépendant qui fût à l'Isle de France, eu égard à l'honneur que j'avais de voyager par ordre & aux frais de Sa Majesté ; qu'en écrivant au gouverneur comme j'avais fait, & le prévenant sur mon départ, j'avais satisfait à la politesse requise en pareil cas, la seule chose qu'il fût en droit d'exiger de moi : je ne crus pas que son silence à ma lettre dût me retarder un instant. En conséquence, Don Joseph de Cordoua, avec lequel je dînai le 26 chez M. Estenaur [Steinauer], m'ayant assuré qu'il partait sous deux à trois jours, je fis embarquer la plus grande partie de mes effets le 27.

Le 29 au matin, j'allai trouver M. Estenaur qui commandait en l'absence du gouverneur. Je lui dis que le gouverneur ne m'avait point répondu ; il me donna une permission générale de m'embarquer sur tel vaisseau que je jugerais à propos de choisir.

Il n'y eut pas, jusqu'au bureau des classes, où les commissaires voulurent aussi me susciter de petites tracasseries. J'avais été obligé de m'y présenter, quand je m'embarquai sur *l'Indien*, j'y retournai pour prévenir le commissaire que je débarquais de *l'Indien*, & que j'allais partir sur *l'Asrée*. Le commissaire voulut me faire quelques difficultés ; il prétendait que j'avais besoin de l'agrément du gouverneur pour prendre une route étrangère : il est cependant vrai que l'agrément de celui qui commande en second a toujours suffi en l'absence du gouverneur. Il y avait une autre raison à joindre à celle-ci : on verra par le passeport que je rapporte à la fin de cet extrait, que j'étais absolument indépendant du gouverneur sur ce point, & que j'étais pleinement le maître de choisir un vaisseau étranger, sans que ni lui, ni les commissaires pussent s'y opposer. Je m'étais en quelque sorte mis sous la protection du pavillon Espagnol, & j'étais par cette raison sujet à la police de ce pavillon : je n'étais donc pas obligé de retourner au bureau des classes de l'isle de France, & je voulus par -là faire voir aux commissaires que je n'étais plus sujet à leurs formalités. Aussi je ne leur fis pas voir la permission que j'avais de M. le commandant du port en l'absence du gouverneur. Je la lui avais demandée pour ma propre satisfaction, & je la mis dans mon porte-feuille.

Le 29, après midi, je portai à bord le reste de mes effets, jusqu'à mon lit. Je revins cependant à terre pour y passer la soirée avec plusieurs de mes amis, & je couchai chez l'un d'eux. Je me reposai sur la parole que me donna Don Joseph de Cordoua, qu'en cas qu'il partît le lendemain, il m'en avertirait par un coup de canon.

En effet, le lendemain matin 30, à dix heures, un fort coup de canon que j'entendis me fit voler à bord. C'est ainsi que je quittai l'isle de France ; & je dois ajouter ici que c'est le seul désagrément que j'aie essuyé dans nos colonies que j'ai visitées pendant mes voyages.

[...] Nous mîmes à la voile le 30 mars 1771, & je partis de l'isle de France trois mois après mon retour sur *l'Indien* : tems où j'aurais dû, sans l'aventure de la tempête du 30 décembre 1770, être en France, ou au moins près de ses côtes.

Nous nous trouvâmes vers la fin d'avril sous le cap de Bonne-Espérance, où de nouvelles peines m'attendaient ; car nous restâmes près de quinze jours à batailler avant que de pouvoir doubler ce cap. Nous essuyâmes pendant tout ce tems tempêtes sur tempêtes, dont quelques-unes ne le cédaient guère à celle que j'avais vue sur *l'Indien*. Ma seule inquiétude au milieu de ces tempêtes, était la crainte

d'être forcé d'arriver, & de revoir encore une fois l'isle de France, cette isle que j'avais cependant beaucoup aimée ; mais la vue m'en était devenue insupportable depuis les désagrémens qu'on m'y avait fait essayer en dernier lieu.

.....
[Alors que le vaisseau approche de Cadix, Le Gentil revient toujours sur cette même affaire, à propos des deux navires de Chine sur lesquels il n'avait pu trouver place à l'Isle de France. Page 104 :]

Les vaisseaux Français qui étaient allés à la Chine, & qui en revenaient cette année 1771, appartenaient à des particuliers qui les avaient armés & chargés pour leur compte. Ils revenaient encombrés, & offraient très-peu de place pour des passagers. Les armateurs avaient écrit, disait-on, à l'isle de France au gouverneur & au commissaire ordonnateur, pour les prier de ne point mettre de passagers sur leurs vaisseaux. Je n'assurerai pas le fait pour le gouverneur ; mais étant un jour allé voir le commissaire ordonnateur avec M. le comte de Rostaing , avant l'arrivée des vaisseaux de la Chine, il nous dit que les intéressés lui écrivaient & le priaient de ne point mettre de passagers sur leurs vaisseaux. M. le comte de Rostaing dit : *vraiment, on leur demandera leur avis!* Mais M. le commissaire ordonnateur ne répondit rien. Il me parut évident par le détail de toute cette aventure que j'ai rapportée fort au long dans mon journal (car je n'écris point ici de mémoire), il me parut, dis-je, que M. le gouverneur & M. le commissaire ordonnateur laissèrent les capitaines de ces deux vaisseaux absolument libres sur l'article & le choix des passagers, & qu'ils se retranchèrent seulement à s'intéresser pour les personnes qu'ils affectionnaient particulièrement. C'est ce qui fit que le capitaine du *Duras*, auquel je m'adressai chez M. de Boulac, le soir que je m'y trouvai à souper avec le gouverneur, & après la scène que j'eus avec lui, me refusa formellement, en m'alléguant mille & mille raisons spécieuses, que je supprime ici pour abréger, ainsi que tout le détail de la conversation.

.....
[Puis Le Gentil raconte comment à Cadix, il refusa l'offre de M. Dordelin, de poursuivre à son bord jusqu'en France. M. Dordelin était le capitaine du *Duras* un vaisseau de Chine qui lui avait refusé le passage à l'Isle de France. Une fois arrivé en France, il revient encore sur le sujet. Page 109 :]

De retour en France, après être débarrassé de mes affaires les plus pressées, j'écrivis à M. Dordelin la lettre suivante :

" Monsieur, j'ai reçu à bord de *l'Astrée*, le 24 juin de la présente année 1771, la lettre obligeante que vous me fîtes l'honneur de m'écrire le même jour à bord du *Duras* que vous commandiez. Il ne me fut pas possible, & vous le savez bien, monsieur, de vous faire parvenir ma réponse dans le tems ; ainsi je me flatte que, pour cette partie, ma conduite vis-à-vis de vous est hors de reproches. Par rapport à ce que vous eûtes la bonté de me proposer, de passer de *l'Astrée* à bord du *Duras*, j'espère que vous me pardonneriez le refus que j'en fis, si vous voulez bien peser le motif qui déterminait ce refus.

Vous me faites l'honneur de me dire, au commencement de votre lettre, *que „ quoique vous ne puissiez pas me proposer un logement fort honnête, non plus qu'à l'isle de France, &c.*

Je vous prie, monsieur, de vouloir bien vous rappeler qu'à l'Isle de France il n'a jamais été question d'aucun logement; que lorsque je vous parlai chez M. de Boulac le 19 mars au soir, après la conversation que j'avais eue avec M. le gouverneur , vous me refusâtes nettement, en m'alléguant que vous n'aviez aucune place quelconque à me donner dans votre vaisseau ; je ne pus rien obtenir de vous , pas même un petit réduit à pouvoir mettre un hamac. M. Poivre me marque aussi par son secrétaire, le 19 du même mois de mars au soir, *qu'il a épuisé toute sa rhétorique pour vous engager à me prendre à votre bord ; qu'il n'a eu qu'un refus formel, accompagné des motifs les plus déterminans, & que vous ne receviez que six passagers.* Dans tout cela, monsieur, il n'est pas question de logement : il est bien évident que vous ne vouliez pas de moi.

Rebuté du gouverneur, refusé par vous, monsieur, j'ai recours à un vaisseau étranger : ce vaisseau me reçoit & m'accueille ; on ne peut pas mieux être traité que je le suis à bord de ce vaisseau. Nous arrivons aux portes de l'Europe ; je n'ai, pour ainsi dire, qu'un pas à faire pour y mettre le pied ; vous me proposez de passer à votre bord, c'est-à-dire, de laisser là, d'une manière assez brusque, mon bienfaiteur, M. de Cordoua. C'eût été blesser l'asyle où je m'étais, pour ainsi dire, sauvé du naufrage qu'il semblait qu'on voulût me faire essayer à l'isle de France ; c'eût été me rendre coupable d'ingratitude, défaut du cœur que je déteste, & que je ne crains pas qu'on me reproche. Au reste, „ monsieur, [...] J'ai l'honneur d'être, &c.

.....
[L'ouvrage touche à sa fin, mais la rancœur de Le Gentil sur les circonstances de son retour en France, n'est pas apaisée, il lui reste à se plaindre pour ses bagages perdus. Page 120 :]

On sera peut-être curieux de savoir quel a été le sort de mes caisses d'histoire naturelle.

Ces caisses, au nombre de huit étaient le fruit de cinq années de recherches, tant à Madagascar qu'à l'isle de France, qui était alors très-riche en coquilles rares & curieuses ; j'y en avais ajouté quantité d'autres qu'on m'avait données, venant de Mozambique, des détroits & des Moluques. J'avais eu dessein, au retour du Fort-Dauphin, en 1761, de faire, avec le secours de Rhumphius, un catalogue dans lequel je m'étais proposé de placer toutes les différentes espèces de coquilles que j'avais trouvées, & que je pourrais me procurer par la suite. J'avais commencé par le Fort-Dauphin, dont le catalogue se trouve heureusement fait ; mais le peu de tems que me laissaient les différens genres de travail auquel je m'étais livré, n'étant pas d'ailleurs logé assez commodément pour faire ce catalogue avec un certain ordre, je me déterminai à emballer à mesure que je faisais de nouvelles acquisitions ; les coraux, je les mis à part dans des caisses séparées. J'avais donc formé deux grandes caisses qui renfermaient toutes les petites, dans lesquelles étaient bien exactement emballées les espèces de coquilles les plus fragiles & les plus rares. Outre ces deux grandes caisses, j'en avais encore formé six moyennes : à mon départ de l'isle de France pour Manille, j'avais laissé toutes ces caisses en dépôt chez Mad. Le Juge, qui avait bien voulu s'en charger ; je les retrouvai à mon retour aussi intactes que je les avais laissées. Pour épargner à cette dame respectable les peines que lui aurait données le soin de se charger de faire embarquer toutes ces caisses, j'en chargeai une autre main. Ces caisses étant d'ailleurs à l'adresse de M. le duc de la Vrillière, je croyais qu'elles parviendraient exactement à leur destination ; mais je n'en ai depuis entendu parler que pour apprendre que je n'avais rien à espérer de ce côté.

J'écrivis plusieurs fois à l'Orient au garde-magasin, qui ne me donna aucune raison satisfaisante. Je m'adressai à M. le duc de la Vrillière. Ce ministre se donna la peine de faire faire des recherches, & d'écrire à ce sujet à M. de Boynes, ministre de la marine. Voici la réponse que je reçus :

« J'avais écrit, monsieur, en 1772 à M. de Boynes, pour le prier de faire faire la recherche des caisses que vous m'aviez adressées de l'Inde : il vient de me faire part de la réponse qui lui a été faite à ce sujet par M. Maillard, intendant de l'isle de France, en date du 30 septembre 1772, par laquelle cet administrateur lui marque que tout ce qu'il lui a été possible de découvrir sur cette affaire, est que ces caisses ont été par vous embarquées sur le vaisseau *l'Indien* sur lequel vous deviez, de l'isle de France, repasser en Europe ; que ce vaisseau ayant été obligé de retourner au port d'où il était parti, ces caisses en ont été débarquées & portées chez M. Poivre, & qu'il ignore absolument ce qu'elles sont devenues depuis. Si ces caisses ne vous étaient point encore parvenues, vous pourriez voir M. Poivre qui est à Paris, & qui pourrait vous en donner des nouvelles. Je vous suis, monsieur, plus parfaitement dévoué que personne du monde.

Signé, Le duc DE LA VRILLIÈRE.

A Versailles, le 11 février 1774.

Si ces caisses ont été véritablement portées chez M. Poivre, ce n'a pu être qu'après mon départ de l'Isle de France, par la personne qui s'était chargée de les faire embarquer, car elles ne pouvaient guère l'être que par l'ordre du commissaire ordonnateur. Mais j'ai laissé tout là ; je veux bien croire que les

personnes qui ont disposé de mes coquilles, n'ont pas cru me faire un vol réel, parce que ce n'étaient que des coquilles : c'est une justice que je veux bien leur rendre.

[Fin de l'extrait]

* * *